COMPTE RENDU du CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 11 OCTOBRE 2018

Etaient présents :
M. COMMENVILLE, Chef d'établissement
M. BRAUN, Directeur des classes primaires
M. BOUCHET, Directeur des Services Administratifs et Financiers
M. LECHEVALIER, Proviseur adjoint
Mmes LEAUTE et RANDON-BECKER, représentantes des enseignants du 1er degré,
Mme FOLKE et M. FOURNIER, représentants des enseignants du 2d degré,
Mme HAHNER, représentante des personnels non enseignants,
Mmes BECH et VON SIEMENS et M. NOBLET, représentants des parents
M. RISTORI, représentant du Consulat
Excusés : M. SOLA et Mme KOALL, Mme FONDECAVE et M. LANGLET conseillers consulaires

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h05.

Le secrétariat de séance sera assuré par le directeur des sections primaire (à qui le proviseur souhaite la bienvenue dans le CE) et par le proviseur adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du CR du CE du 28/06/2018 :
Les représentants des personnels du second degré demandent à faire remonter le premier paragraphe CHSCS page 3 au-dessus du titre car cela relève plus du CESC.
Les représentants des parents indiquent que le suivi des corrections/modifications sur le règlement intérieur par mail est difficile, car la version envoyée était la définitive, sans mettre en lumière les modifications apportées.
M. Le Proviseur souhaite profiter de l'arrivée du nouveau directeur des sections du premier degré pour revoir le règlement intérieur du primaire afin de le valider d'ici l'a fin de l'année scolaire.
Les représentants des personnels du second degré proposent de revoir la version définitive du règlement à destination des élèves afin d'éliminer les dernières coquilles repérées.
Vote du compte rendu du précédent CE : adopté à l'unanimité avec ces remarques.

3. Point travaux :
Deux épisodes de dégâts des eaux cet été nécessitent des travaux qui vont être effectués pour partie pendant les vacances de la Toussaint et pour partie pendant les vacances d'hiver.
Suite à l'audit de l'attaché de sécurité intérieur en octobre 2017, une modification de la configuration de l'accueil principal doit être réalisée afin de séparer les entrées des sorties des visiteurs : un dispositif avec sas à tambour est à l'étude. Les représentants des personnels du second degré demandent s'il serait possible d'avoir un visuel du projet envisagé. Le DSAF indique qu'il projettera un visuel de ce SAS lors du prochain CE.
Les représentants des personnels du premier degré indiquent que personne ne surveille le petit portail de l'école lors de la sortie des élèves. Le proviseur indique que l'agent de sécurité détaché par la Sodexo pour cette mission vient de changer ; il semble qu'un nouveau recrutement soit en cours, ce qui pose problème au lycée pour effectuer ce contrôle au faciès. Il précise qu'un contrat a été mis en place courant du deuxième trimestre de l'an passé pour l'accueil des matins au portillon.

LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO
Gontardstr. 11, 60488 Frankfurt am Main - Tel.: 49 (0) 69 74 74 98 0 - Fax: 49 (0) 69 74 74 98 142
secretariat@lfvh.netl www.lfvh.net

Les représentants des parents demandent qui a un badge d'accès aux serrures électriques, et à quoi il donne accès. M. le Proviseur explique que tous les personnels du lycée et nos partenaires réguliers sont dotés d'un badge depuis la rentrée 2017. Chaque badge est personnalisé selon les heures d'accès à l'établissement et les secteurs autorisés. Sans ce badge, les accès se font par la loge.

4. Bilan sur la rentrée :

Le proviseur fait part aux membres du CE de son analyse sur la rentrée scolaire : une rentrée sereine, et avec des effectifs en légère hausse. Il remercie l'ensemble des services pour cette bonne organisation. Des arrivées sont prévues en cours d'année, notamment en janvier, comme souvent dans les lycées français à l'étranger.

Les représentants du personnel demandent si, au vu de la hausse des effectifs et de la capacité d'accueil limitée, il est envisagé de refuser des élèves ? Si oui, à partir de quelle limite ?

M. Le Proviseur rappelle que le statut d'Ersatzschule limite les effectifs en élémentaire, du CP au Cm2 (25 élèves par classe), et que la possibilité d'une liste d'attente est envisagée pour l'an prochain.

Les représentants du personnel demandent si les familles scolarisant leurs enfants à la maternelle bénéficient des subventions de l'État Allemand (subvention « Bambini »,...). Ils se questionnent notamment par rapport au nombre d'élèves qui arrivent uniquement au CP. Y-a-t-il des demandes des familles pour ces subventions ?

Le DSAF indique ne pas avoir reçu de demande à ce sujet.

Mise en place de « Pronote » :

Les représentants des parents remarquent que tous les documents et liens présents l'année dernière sur l'ENT ne sont pas encore disponibles sur « Pronote ». M. le Proviseur indique qu'ils le sont en partie, disponibles par public ciblé, et que la liste sera agrémentée au fur et à mesure de l'année. Pronote ne propose pas la même arborescence que l'ancien ENT pour diffuser ces documents.

Les représentants des personnels du second degré demandent que l'historique des CR des instances sur 3 ans en arrière puissent être accessibles sur « Pronote ». Il rappelle que Pronote coûte moitié moins cher que l'ancienne solution.

Les représentants des parents ne voient pas les moyennes générales en 1ère / Tle. M. le Proviseur rassure les parents qui les verront bien sur les bulletins trimestriels.

Les représentants des personnels du second degré soulèvent une difficulté pour déposer des documents dans les groupes de travail. Ils regrettent aussi de ne pas pouvoir éditer le cahier de textes. Une réponse leur sera apportée prochainement.

5. Mission immobilière :

Les représentants des parents demandent quels besoins ont été listés et si les 3 besoins principaux ressortent : l'aspect culturel d'une salle polyvalente, l'aspect sportif pour délester le gymnase et les déplacements à l'extérieur et la possibilité de faire une salle d'examens.

M. Le Proviseur précise que les besoins ont été listés de façon exhaustive, afin de ne pas oublier un besoin. C'est en ce sens que tous les acteurs de l'établissement ont été rencontrés.

Les représentants des personnels du second degré demandent s'il est possible de créer une commission immobilière (CSPI : comité de suivi du projet immobilier). M. le Proviseur indique que la mise en place de cette commission est automatique, dès qu'on arrive au stade des propositions. Il propose de l'arrêter dans la liste des instances installées lors du prochain conseil d'établissement.

LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO
Gontardstr. 11, 60488 Frankfurt am Main - Tel.: 49 (0) 69 74 74 98 0 - Fax: 49 (0) 69 74 74 98 142
secretariat@lfvh.netl www.lfvh.net

Les représentants des parents demandent si la commission aura autorité budgétaire ? M. le Proviseur répond par la négative, puisque le LFVH n'est plus en gestion parentale depuis 2000. En revanche, il rassure en indiquant que le CSPI sera informé également des aspects financiers.

6. Calendrier des instances

Le conseil d'établissement n°1 est déplacé du 13 au 21 novembre pour se conformer aux instructions calendaires posées par l'AEFE.

La banalisation du vendredi 7 décembre 2018 au primaire pour les rencontres parents professeurs du primaire a été adoptée à l'unanimité. Le recours à Pronote pour les prises de rendez-vous est envisagé, selon le premier essai au second degré.

Journées Portes Ouvertes 1er degré : vendredi 30 novembre et mercredi 6 février, de 15h à 16h30.

7. Évènements à venir

La semaine des lycées français du monde : du 17 au 24 novembre. Pour ce qui concerne le LFVH : conférence/lecture avec Géraldine Schwarz pour son livre « les amnésiques », le 19/11 à 19h, et participation au FONA à Berlin (Forum des anciens élèves des lycées français d'Allemagne), le 24/11. Intervention des élèves du CVL dans les classes de 5e et 6e pour les sensibiliser à l'empreinte carbone.

100 Ambassadeurs pour la paix : 3 élèves de seconde accompagnés de M. André de la Porte représenteront le LFVH à Berlin, du 16 au 18 novembre.

Ze Voiss : concours de chant francophones, à l'école européenne cette année, le 22/11.

Enfin, nos élèves sont invités à rejoindre « Run for Europe », une course organisée à Francfort le 28/10 à 11h.

8. Projet d'établissement

Confirmation est donnée aux représentants des parents que le calendrier initial relatif à l'élaboration du nouveau projet d'établissement doit être révisé : la présentation finale sera décalée afin de le présenter en vue de son adoption au Cet N°2 de fin mars.

Le principe de banalisation d'une journée, la troisième semaine de novembre, pour permettre aux enseignants du primaire et du secondaire, ainsi qu'aux personnels non enseignant de travailler collectivement sur le projet a été adopté à l'unanimité. Il s'agira d'organiser des ateliers thématiques, avec un animateur et un rapporteur, sur un format : 45 minutes d'échanges, 30 minutes de rédaction des propositions. Une séance en plénière permettra de présenter les travaux des différents groupes. Vote : 2 abstentions et 10 pour.

Les représentants du personnel du premier degré se demandent s'il ne serait pas plus pratique pour les familles de banaliser le lundi 19 novembre. La banalisation de l'une ou l'autre des journées ne semble pas faire de différence. Les parents doivent faire un retour sur le choix entre le lundi 19 ou le mardi 20 en fonction des facilités offertes par l'un ou l'autre, notamment pour les gardes d'enfants.

9. Voyages scolaires

Pas de projet à étudier.

LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO
Gontardstr. 11, 60488 Frankfurt am Main - Tel.: 49 (0) 69 74 74 98 0 - Fax: 49 (0) 69 74 74 98 142
secretariat@lfvh.netl www.lfvh.net

10. Budget rectificatif

Monsieur Bouchet rappelle que les documents envoyés avec la convocation sont les documents comptables règlementaires qui sont envoyés aux services centraux de l'Agence. Il rappelle également que ce budget rectificatif (BR2-2018) est essentiellement préparé et présenté pour répondre à la demande de l'autorité de Tutelle (MEAE et MINEFI) qui souhaite que les AE et CP reflètent au plus près les consommations réelles en fin d'exercice budgétaire. Pour davantage de clarté, monsieur Bouchet présente ce budget rectificatif à l'aide d'un document distribué en début de séance.

Dans l'enveloppe des investissements, les modifications proposées sont essentiellement des augmentations d'AE et CP sur certaines destinations budgétaires compensées par des diminutions sur d'autres destinations.

Pour l'enveloppe des rémunérations des personnels recrutés locaux, il est proposé une augmentation de 34 000 euros entièrement financés par des recettes nouvelles provenant d'une augmentation des effectifs à la rentrée scolaire 2018/2019. Cette augmentation est destinée à financer les 4 ETP supplémentaires que le lycée va recruter ainsi que l'augmentation générale de la masse salariale suite à la prise en compte du taux d'inflation constaté en 2017. Une augmentation de 40 000 euros en AE et CP est proposée dans la destination « support » pour régler les travaux de remise en état des locaux suite à 2 dégâts des eaux. Cette augmentation en dépense est équilibrée par une augmentation des recettes équivalente puisque ces travaux sont couverts par l'assurance du lycée. Toujours dans la destination « support » une augmentation de 50 000 euros est également proposée en AE et CP et en recette pour les voyages scolaires financés entièrement par les familles. Enfin, il est proposé un prélèvement de 62 000 euros sur le fonds de roulement de l'établissement afin de pouvoir annuler par une demande de paiement (DP) un titre de recette émis à tort en 2017 pour solder un reliquat de subvention « Bambini ». M. le Proviseur remercie M. Bouchet pour sa présentation et ses explications très claires qui permettent à chacun de s'emparer des questions financières.

Vote pour avis : adopté à l'unanimité

11. Calendrier prévisionnel 2019-2020:

Une proposition a été envoyée aux membres du CE en amont. Les Représentants des parents demandent s'il serait possible de supprimer les jours de travail de juillet en échange de raccourcir les vacances de Toussaint.

M. le Proviseur indique que cela n'est pas possible car le nombre de 36 semaines ne serait plus respecté, et qu'il s'agit cette année d'une semaine complète.

Les représentants 2nd degré soulignent l'importance pour les élèves et les équipes d'avoir deux semaines de congés à cette période.

Les avis sont très partagés parmi les collègues enseignants, donc il n'y a pas de remontée spécifique.

La représentante des personnels non enseignants demande s'il serait possible de prévoir le pont du 21 juin.

M. Le Proviseur répond que c'est impossible, notamment en raison des examens prévus à cette date.

Le calendrier 2019-2020 provisoire, sous réserve de validation par les services de l'AEFE, est soumis au vote : 2 abstentions et 10 pour. Le calendrier provisoire sera publié en l'état, avec ces réserves de validation.

12 . Question diverses

Aucune question n'a été reçue à ce jour.

LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO
Gontardstr. 11, 60488 Frankfurt am Main - Tel.: 49 (0) 69 74 74 98 0 - Fax: 49 (0) 69 74 74 98 142
secretariat@lfvh.netl www.lfvh.net

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur invite les membres à lever le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h30.

Les secrétaires de séance :

JF. Braun,
Directeur des sections primaire

F. Lechevalier,
Proviseur adjoint

LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO
Gontardstr. 11, 60488 Frankfurt am Main - Tel.: 49 (0) 69 74 74 98 0 - Fax: 49 (0) 69 74 74 98 142
secretariat@lfvh.netl www.lfvh.net